

Titre du Projet

Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement (ART GOLD)

Dans les Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime

- **L'Objectif général** : Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement communautaire intégré et de la gouvernance dans les Provinces, les Départements et les villes du Gabon.

- **Les Objectifs spécifiques** :
 - Créer un cadre organisationnel de programmation et de prise de décisions impliquant les pouvoirs publics, le secteur privé, les autorités locales et les Organisations à base communautaires
 - Élaborer et mettre en œuvre des plans de développement des zones d'intervention retenues
 - Renforcer et développer les capacités et les compétences des autorités locales dans les domaines de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation des microprojets ainsi que leurs capacités de mobilisation de ressources
 - Promouvoir l'émergence et le développement des Organisations à base communautaires pour développer la dynamique communautaire afin de garantir un développement local intégré et participatif
 - Identifier, financer et mettre en œuvre des microprojets dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'élevage, de l'artisanat, de la culture, de l'écotourisme, du petit commerce et de la réhabilitation des infrastructures communautaires dans les zones d'intervention
 - Promouvoir le partenariat local et le partenariat international en matière de coopération décentralisée
 - Développer et vulgariser des techniques et des pratiques novatrices dans les domaines d'intervention retenus
 - Accroître la participation des femmes dans le développement communautaire, en les impliquant davantage dans l'identification des priorités, la planification et la mise en œuvre des microprojets de développement local.
 - Développer des initiatives sectorielles de développement local au niveau des zones d'intervention.

- **Les Résultats attendus** :
 - Un cadre de programmation, de suivi et de coordination du développement local est mis en place et opérationnel
 - Les plans de développement local sont développés et mis en œuvre
 - Les capacités et les compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées

- Les infrastructures communautaires de base retenues (écoles, centres de santé, routes d'intérêt local, etc.) sont réhabilitées et équipées
 - Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre
 - Des pratiques et techniques d'innovation dans les domaines d'intervention retenus sont développées et vulgarisées
 - Des Organisations à Base Communautaires (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, Groupements de femmes, de jeunes, etc.) sont créées et redynamisées
 - La participation des femmes dans le développement communautaire dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des microprojets est accrue
 - Des programmes de communication pour le développement local et communautaires sont et mis en œuvre
 - Le partenariat local et international est développé
 -
 - Des ressources financières pour la mise en œuvre du programme sont mobilisées.
- **Les principales activités :**
 - Mettre en place le cadre institutionnel et opérationnel : le Comité National de Coordination, la Direction Nationale du Programme, l'Unité de Gestion du Programme, les Unités provinciales, les Groupes de travail
 - Analyser la situation socio-économique des Provinces (identification à travers un processus des besoins et des potentialités des zones)
 - Formuler et mettre en œuvre des plans de développement local et des projets intégrés : une priorité pour ART GOLD Gabon
 - Renforcer et développer les capacités et les compétences des autorités locales dans les domaines de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation des microprojets, ainsi que leurs capacités de mobilisation de ressources (à travers des formations)
 - Réhabiliter et équiper des infrastructures communautaires de base dans les secteurs retenus
 - Élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des microprojets générateurs de revenus, avec une attention particulière aux initiatives de femmes et des jeunes dans chaque zone d'intervention
 - Promouvoir l'innovation au niveau local par l'apport d'un nouveau savoir-faire afin d'améliorer la productivité, les processus et la qualité des produits et services offerts.
 - Intégrer dans chaque projet et chaque fois que cela sera possible des actions de prévention et de prise en charge dans la lutte contre le VIH/SIDA
 - Accompagner les communautés locales dans la création des organisations à base communautaires et renforcer leurs capacités et celles déjà existantes

- Déterminer un quota dans les zones d'intervention pour garantir la participation effective de la femme : Procéder à une analyse de la situation de la femme, à ses domaines d'activités, à sa participation dans l'économie locale, etc.
 - Développer la communication pour le développement local (radios communautaires, pour sensibiliser, informer, éduquer et mobiliser les populations et les acteurs locaux sur les projets et sur la vie économique, sociale et culturelle de la zone.
 - Développer des partenariats au niveau local et international (*mobiliser l'expertise technique à travers des échanges d'expériences entre par exemple les communes du Nord et du Sud et celles du Gabon*)
 - Mobiliser des ressources additionnelles (*présenter le programme et ses acquis aux partenaires, obtenir l'adhésion des Communes des pays du Nord et du Sud, développer des synergies avec les partenaires au développement impliqués dans des initiatives similaires, organiser des réunions de bailleurs et de donateurs*)
- ***Les partenaires impliqués :***
 - Le Gouvernement de la République Gabonaise
 - Les collectivités locales gabonaises
 - Le secteur privé
 - La société civile
 - Le Système des Nations Unies
 - ART International
 - Le Comité Scientifique UNESCO
 - Partenaires Bilatéraux

Les organes du projet :

- ✓ Le Comité National de Coordination (CNC)
- ✓ La Direction Nationale du Programme
- ✓ L'Unité de Gestion du Programme
- ✓ Les Groupes de Travail Provinciaux (GTP)
- ✓ Les Groupes de Travail Locaux (GTL)